

**PROCÈS-VERBAL – Séance extraordinaire le 16 décembre 2019**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD**

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 16 décembre 2019 à 19h30 au Centre multifonctionnel, situé au 233 rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud.

**SONT PRÉSENTS :**

Le maire M. Alain Jobin

**LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS**

M. Roger Cloutier  
Mme Marianne Comeau  
Mme Dominique Lussier  
M. Yves Guérette  
M. Jean-Sébastien Savaria  
M. Marcel Therrien

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE**

Karine Beauchamp, directrice générale et secrétaire-trésorière

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SESSION**

Le maire, M. Alain Jobin, vérifie le quorum et ouvre la séance. Il mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec.

**Résolution numéro 260-12-2019**  
**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

EN CONSÉQUENCE,  
Sur la proposition de Marcel Therrien  
Appuyée par Roger Cloutier  
IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

**Résolution numéro 261-12-2019**  
**3. LECTURE ET ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

CONSIDÉRANT qu'un avis public annonçant l'assemblée spéciale pour l'adoption du budget 2020 a été affiché en date du 19 novembre 2019, tel que spécifié par la loi;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur la proposition de Marcel Therrien  
Appuyée par Marianne Comeau  
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil adopte le budget pour l'exercice financier 2020 prévoyant un équilibre budgétaire en prenant un montant de 28 328\$ dans le surplus non affecté dont voici un résumé et que le détail est expliqué au document joint en annexe A à ce procès-verbal.

	2019	2020
<b>Total des revenus avant les subventions reliées aux projets d'investissement</b>	<b>0 \$</b>	<b>0\$</b>
<b>Revenus TECQ et Fonds de développement rural</b>	<b>0 \$</b>	<b>0\$</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>1 445 870 \$</b>	<b>1 591 409 \$</b>
<b>Total des dépenses des activités de fonctionnement</b>	<b>1 436 005\$</b>	<b>1 590 514\$</b>
<b>Activités d'investissement</b>	<b>11 000 \$</b>	<b>28 328 \$</b>
<b>Remboursement dette long terme</b>	<b>9 865 \$</b>	<b>895\$</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 456 870 \$</b>	<b>1 617 737 \$</b>
<b>Écart entre les revenus et dépenses</b>	<b>(11 000\$)</b>	<b>(28 328\$)</b>
<b>Transfert du surplus affecté loisir</b>	<b>11 000 \$</b>	<b>0 \$</b>
<b>Transfert du surplus non affecté</b>	<b>0 \$</b>	<b>28 328\$</b>
<b>Équilibre budgétaire</b>	<b>0 \$</b>	<b>0\$</b>

<b>Vote des membres du conseil:</b>				Proposeur (P) Vote POUR (O)	
# 1 Marcel Therrien	P	# 5 J-Sébastien Savaria	N	Absent (A) Vote CONTRE (N)	
# 2 Marianne Comeau	O	# 6 Yves Guérette	N	<b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>	
# 3 Roger Cloutier	O	Maire:	-	<b>ADOPTÉ À LA MAJORITÉ</b>	
# 4 Dominique Lussier	O	Maire suppléant:		<b>REJETÉ</b>	

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

**Résolution numéro 262-12-2019**  
**4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022**

Sur la proposition de Jean-Sébastien Savaria  
Appuyée par Dominique Lussier  
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020 – 2021 – 2022 tel que présenté et joint en annexe B au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

**5. PÉRIODES DE QUESTIONS**

Conformément aux dispositions de la loi, le président invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal concernant le budget et le programme triennal 2020-2021-2022.

**Résolution numéro 263-12-2019**  
**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Marcel Therrien l'assemblée est levée à 20h00.

Alain Jobin  
Maire

Karine Beauchamp  
Directrice générale et secrétaire-trésorière